



Déroulement du processus au Matas du Parc

- Destinés aux élèves, pour lesquels il s'agit de **prévenir un décrochage scolaire** avant de trop grandes tensions entre eux et leur environnement scolaire. La mesure est destinée **aussi** aux élèves en grandes difficultés. L'élève bénéficie d'un **programme personnalisé**.
- Pour tous les élèves adressés, il sera prévu **un stage** de 15 jours à plein temps au Matas du Parc, avec une évaluation globale, en particulier sur les plans pédagogique et éducatif, avant **une rencontre** (école - parents - MATAS) permettant des propositions utiles à une suite de projet.
- La **coopération des parents** à la mesure est recherchée. Conformément à la Directive No 141 du DFJC, le Directeur d'établissement confirme, par décision formelle, la fréquentation, la poursuite et/ou la fin de la mesure. La Direction du MATAS peut aussi décider de la suspension ou de la fin de la mesure aux motifs de sécurité ou si un projet n'est plus en accord avec les objectifs MATAS. En cas de désaccord des parents, l'éventualité d'une mesure de type « aide contrainte » accompagnée d'une stratégie est discutée entre directions.

Pour quels élèves ?

- 1. Elèves **à risque de décrochage scolaire** : dès l'apparition de signes de démotivation scolaire, de premiers problèmes de comportement, de tensions avec les autres élèves ou les enseignants, etc. L'expérience montre qu'il s'agit de situations où le Matas du Parc peut être très utile.
- 2. Elèves **en situation de décrochage scolaire** : lorsque il s'agit de réhabiliter les compétences de l'élève de manière large, qu'une coopération plus suivie doit être engagée avec les enseignants pour permettre une poursuite ou reprise de la scolarité dans l'établissement scolaire.

→ Simplification de l'admission	→ Un stage de 15 jours	→ une rencontre (famille-école-MATAS)	→ Suites possibles...	→ Suites possibles...	→ Suites possibles...
<p>1. Indication qu'une évaluation Matas est utile, posée entre les enseignant-e-s et la direction de l'établissement.</p> <p>2. Information aux parents : ceux-ci ont à accepter (par écrit) qu'un problème se pose pour leur enfant à l'école et que ce dernier fasse un stage de 15 jours à plein temps au Matas du Parc, suivi d'une rencontre avec eux pour cerner les difficultés et y apporter une possible réponse.</p> <p>3. Transmission de la demande de mesure MATAS à M. Georges Berney.</p> <p>4. A court terme, échange sur la situation entre directions : représentant-e de la direction concernée et direction conjointe du Matas du Parc.</p> <p>= Objectifs d'évaluation - Validation.</p>	<p>1. Les dates du stage sont déterminées avec les enseignant-e-s concerné-e-s, la date de la rencontre est agendée. Puis l'élève poursuit sa scolarité 15 jours au Matas du Parc.</p> <p>= Un stage permettant l'évaluation et un projet pour l'élève.</p> <p>2. En principe, retour en classe jusqu'aux décisions prises à la rencontre suivant le stage.</p>	<p>- au Matas du Parc - Participent le-la maître-sse de classe, le représentant de la direction de l'établissement, les parents et le-la jeune, l'enseignant et l'éducateur du Matas du Parc, selon modalités à convenir de cas en cas.</p> <p>= Objectifs à définir = Décision ou non de mesure MATAS en connaissance de cause (parents+professionnels)</p> <p>-> Confirmation par la Direction de l'ES</p>	<p>Retour à plein temps en classe : Proposition de mesures utiles aux plans pédagogique, éducatif, des soins éventuels, etc.</p> <p>Proposition de poursuite de programme MATAS, en modalité soutien : (2→1 jour-s)</p> <p>Proposition de poursuite de programme MATAS, en modalité accompagnement (3→1 jour-s)</p>	<p>Bilan - Suite à plein temps en classe - Evaluation des mesures complémentaires...</p> <p>Bilan - projet : éventuelle reconduction, autres mesures...</p> <p>Bilan, projet : éventuelle reconduction, autres mesures... -> Confirmation par la Direction de l'ES</p>	<p>Retour (ou suite) à plein temps en classe - Evt. mesures complémentaires. Relais transmis</p> <p>Projet adapté, évent. réorientation, changement d'établissement, projet socio-professionnel, accompagnement pré-professionnel, mesures de transition école-métier, en fin de scolarité... -> Confirmation par la Direction de l'ES</p>
Dans les 15 jours effectifs	Deux semaines	A l'issue du stage	6 + 6 sem. effectives	6 + 6 sem. effectives	Ensuite...

Documents téléchargeables : Infos enseignants : www.fpy.ch/de.pdf

- Accord parents : www.fpy.ch/ap.pdf

- Infos parents: www.fpy.ch/dp.pdf

- Présent document « nouvelles formules » : www.fpy.ch/dp.pdf

- Demande de mesure MATAS: www.fpy.ch/dm.doc

- Plan d'accès : www.fpy.ch/trouvermatas.pdf